

Valleroy

P'tit Vollelo



RETROUVEZ NOUS

7 place de la Mairie

03.82.46.26.78

03.82.46.32.57

Courriel :

contactsmairie@valleroy54.fr

Site internet :

www.mairie-valleroy.fr

Facebook :

Mairie de valleroy

Rédaction et impression :

Mairie de Valleroy

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00
de 13 h 00 à 17 h 00

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les vacances arrivent à grands pas, elles devraient être appréciées pour celles et ceux qui auront la chance de partir sur leur lieu de villégiatures préférées.

Pour tous les autres, ils pourront profiter je l'espère, de journées ensoleillées et paisibles dans notre localité.

Je souhaite également de bonnes vacances à nos écoliers, aux enseignants et aux parents d'élèves qui se sont fortement investis tout au long de l'année, mais aussi dans l'organisation de la kermesse de fin d'année qui a réuni une grande partie de la population. Une magnifique journée pour toutes les personnes présentes et les bénévoles investis dans cette organisation.

Une bonne nouvelle avec la réouverture de la quatrième classe de l'école maternelle.

Je tiens à remercier tous les acteurs ayant participé aux différentes actions qui ont permis cette réouverture, mais plus particulièrement les parents d'élèves et les élus mobilisés dans les manifestations organisées aux abords de l'école.

Repos également pour toutes les associations, où en cette période, leurs activités sont moins nombreuses. Les résultats sportifs ou d'affluences sont relativement bons pour notre village. Je leur adresse, au nom du conseil municipal, toutes mes félicitations.

Le travail de la municipalité ne s'arrête pas pour autant.

Durant cette période de vacances et comme chaque année, les équipes techniques seront renforcées par une quinzaine de jeunes pour une remise à niveau des espaces verts, et des bâtiments communaux.

Côté gros travaux, la viabilisation du lotissement le Muzillon se poursuit pour accueillir de nouvelles familles sur le territoire communal. A ce jour, 40 parcelles, sur les 55 prévues, sont vendues, ou réservées, et en cours de construction.

Nous pouvons tous constater l'attrait et la vitalité affirmée de notre commune, qui bouge, qui s'anime, tant pour les jeunes que pour les plus anciens.

Je vous invite à venir nombreux à participer à l'ensemble des animations proposées par le comité des fêtes, et les classes 2 Dec, pour les festivités du 13 juillet, ainsi qu'au feu d'artifice, suivi du traditionnel bal populaire.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.

Le Maire,

Christian Lamorlette

Infos mairie

Désherbage

Depuis 2017, la réglementation nous interdit l'utilisation de produits de traitement de désherbage.

Les employés municipaux utilisent désormais une technique de désherbage thermique à la flamme.

Première conséquence, nous voyons davantage d'herbes pousser sur les trottoirs, les caniveaux, et le long des maisons, les caveaux du cimetière ...

Nous sommes conscients qu'il sera moins agréable de voir des herbes pousser dans le village, mais il va falloir s'habituer à ces changements.

J'espère que chacun le comprendra.



Entreprises

Dans notre numéro de mars 2018, nous avons publié une liste des entreprises vallerésiennes.

Quelques entreprises viennent compléter cette liste.

Noms	Activités	Adresses	Téléphones
E.G.P.L	Peinture	Rue du Poncé	03.87.53.42.13
Le jardin au naturel	Aménagement et entretien de jardins	29 rue de Laneufville	06.83.59.34.71
NIGMANSKI Carole	Loisirs créatifs et travaux manuels	9 rue Gustave Raty	06.49.82.80.14

Les bons gestes



- Dans la rue, je jette mes petits déchets (papiers, chewing-gum, mégots de cigarettes...) **à la poubelle**.
- Je dépose mes déchets encombrants **à la déchetterie**.
- Je jette mes déchets spéciaux (piles, ampoules, électroménager...) **dans les points de dépôt** à ma disposition (magasins ou déchetterie) .
- Pour **limiter mes déchets**, je répare, je donne, je recycle.
- **J'entretiens** mon pas de porte : nettoyage, désherbage, déneigement.
- Je sors ma poubelle **uniquement la veille au soir** du jour de la collecte.
- Je rentre ma poubelle **rapidement après la collecte**.
- Les encombrants collectés par le SIRTOM (hors déchets d'équipements électriques et électroniques) sont **à sortir uniquement la veille de la collecte** selon un rendez-vous convenu.
- J'ai toujours un sac sur moi pour **ramasser les déjections de mon chien** lors de sa promenade.
- **Je ne nourris pas** les animaux errants ou sauvages (pigeons, chiens, chats...)

Feux de jardin

Les déchets verts, comme les restes de tonte de pelouse, de taille, d'élagage ou de débroussaillage ne peuvent être brûlés dans les jardins.

Le règlement sanitaire départemental rappelle généralement cette interdiction.

Par conséquent, ces déchets doivent être déposés en déchetterie ou compostés individuellement.

Le brûlage de ces déchets dans les jardins est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Travaux bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être effectués :

- **Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Les entreprises et les professionnels qui sont susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage doivent interrompre leurs travaux entre 20 h et 8 h. Les travaux sont interdits, les dimanches et jours fériés (sauf urgence).

Horaires de la déchetterie

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

JOURS D'OUVERTURE	HORAIRES
MARDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
MERCREDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
JEUDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
VENDREDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
SAMEDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00

Adresse du site
Déchetterie de Jarny

Zone Industrielle
Rue Gustave Eiffel
54800 Jarny
03.82.20.22.00

LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

L'accès est réservé et gratuit pour les **particuliers** des communes du **SIRTOM**. Le gardien est susceptible de contrôler la carte grise du véhicule et de vous demander un justificatif de domicile. **Seul un passage** par jour et par foyer est autorisé sur le site dans la limite de 250kg.

Vous pouvez accéder au quai de déchargement avec une camionnette de 3,5 tonnes maximum et déposer vos déchets à condition d'avoir appelé au préalable, au moins 24h avant votre passage, nos services au **03 82 20 22 00**.

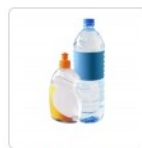
L'accès est **interdit aux commerçants, artisans et entreprises** même s'ils sont établis dans une des communes du **SIRTOM**.

Tri sélectif

Le coût d'enfouissement des ordures ménagères est deux fois plus important que le coût du tri sélectif.

Le tri sélectif permet :

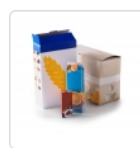
- de préserver les ressources naturelles,
- de contribuer à diminuer le coût du traitement des déchets,
- d'économiser l'énergie et de réduire les gaz à effet de serre.



Plastique



Papiers



Carton et briques



Métal

Déchets à mettre dans les sacs transparents

Taille des haies

La hauteur des haies et des clôtures en arbustes est limitée à 2 m. En aucun cas, elles ne doivent dépasser les limites de propriété.

Nos amis les chiens

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections. Des sacs canins « Sanican » sont à la disposition des propriétaires en Mairie. Environ 3000 sacs sont distribués chaque année.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention 35 euros.

Allocation de rentrée scolaire

La municipalité, consciente du coût réel d'un enfant scolarisé et soucieuse de poursuivre ses efforts en matière de scolarité, a décidé pour l'année 2018 / 2019 d'attribuer une allocation de rentrée scolaire pour tout élève vallerésien scolarisé à partir de la 6^{ème}.

L'allocation de rentrée scolaire est soumise à l'établissement d'un plafond de ressources.

Le revenu fiscal de référence du foyer de l'année 2017 ne doit pas dépasser :

- Pour 1 enfant : 24 000 €
- Pour 2 enfants : 28 800 €
- Pour 3 enfants : 38 400 €
- Pour 4 enfants : 48 000 €
- Pour 5 enfants : 57 600 €

Le montant de l'allocation s'élève à :

- 40 € pour les élèves scolarisés de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- 70 € pour les élèves scolarisés en seconde, 1^{ère}, terminale, lycée professionnel et apprentis.
- 100 € pour les étudiants sans plafond de ressources.
- Une allocation de **35 €** par enfant sera versée en cas de dépassement du revenu fiscal de référence.

Afin de bénéficier de cette allocation, veuillez rapporter les documents suivants en mairie **avant le 1^{er} décembre 2018**.

- Un certificat de scolarité
- Déclaration d'impôt sur le revenu 2018 (sur les revenus de 2017)
- Un RIB
- Le livret de famille

Ecole maternelle

La 4^{ème} classe de maternelle, menacée au printemps, réouvrira finalement en septembre.



Merci aux parents d'élèves et à toutes les personnes mobilisées pour le maintien de cette classe.

Prime aux examens

Comme l'an passé, la municipalité souhaite récompenser les jeunes vallerésiens qui ont obtenu leur diplôme.

Une prime de réussite aux examens d'un montant de **30 €** sera attribuée à tous les lauréats du **CAP, BEP** et **Baccalauréat** obtenus en 2018.

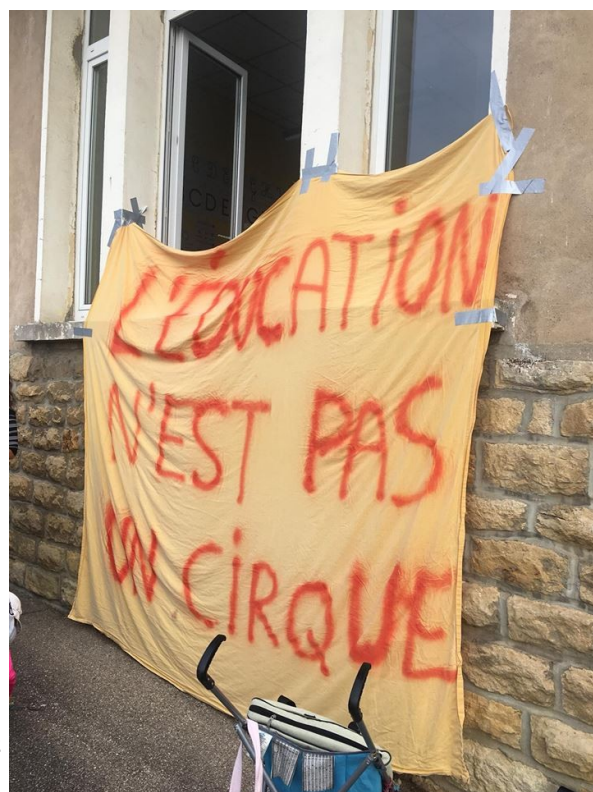
Le titulaire de plusieurs diplômes ne pourra percevoir qu'une seule prime.

Pour en bénéficier, vous devez rapporter en mairie avant le 1^{er} novembre 2018 :

- Un RIB personnel (pas celui des parents)
- Le relevé de notes de l'examen obtenu

Attention : nouveaux horaires pour les 2 écoles

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Assistante sociale

L'assistante sociale vous reçoit sur [rendez-vous au 03.82.46.23.98](tel:03.82.46.23.98).



Vous pouvez aussi vous rendre directement à la **Maison des solidarités de Briey, avenue Albert de Briey—54150 BRIEY**. Une ligne de bus dessert la Maison Des Solidarités. Les horaires sont disponibles en Mairie.

Plan canicule

Vous êtes une personne isolée ou vulnérable, inscrivez-vous en mairie sur la liste « prévention canicule ». Nous vous tiendrons informée des différentes alertes et prendront de vos nouvelles régulièrement.



En cas de forte chaleur...

- Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour, avec un gant humide ou un brumisateur par exemple.
- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Attention toutefois à la surhydratation, qui peut être néfaste.
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool, qui déshydrate.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et, si possible, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- Maintenir son logement frais, en fermant fenêtres et volets le jour.
- Penser à donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide
- Si nécessaire, demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple)

Attention également au ventilateur :

en cas de température élevée, il a plutôt tendance à entraîner une hausse de la température corporelle et une accélération du rythme cardiaque des personnes âgées de plus de 60 ans, selon une étude menée par un cardiologue américain.

Le moindre doute, la moindre question ? N'hésitez pas à **appeler Canicule info service au 0 800 06 66 66** (appel gratuit, accessible tous les jours de 9h à 19h).

Et en cas d'urgence, composer le 15 ou le 112.

Départs en vacances

L'agence nationale des chèques vacances met en place le dispositif depart1825.com, un nouveau programme d'aide au départ destiné aux 18 - 25 ans.

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous êtes étudiant boursier ? Alternant ? En Service civique ? Vous avez de petits revenus ?

Avec **Départ 18 : 25**, bénéficiez d'une aide qui finance jusqu'à la moitié de vos vacances.

Pas de temps à perdre ! Pour vivre vos plus belles envies et embarquer seul, en couple ou entre amis pour des vacances ou week-end qui vous ressemblent ! Alors ? Sportif ou Farniente ? Plage, montagne ou capitale européenne ? Vous pensez savoir ce que vous voulez ? Vous allez aimer hésiter !



Valleroy en images



Fête au village



Petit déjeuner de l'école maternelle



Réception des enseignants

Agenda (juillet - septembre)

Juillet

Dates	Manifestations	Lieu
Vendredi 13	Fête nationale (Comité des fêtes, class 2 dec)	Centre socio culturel
Samedi 28	Spectacle de magie (Association culture)	Salle des fêtes

Août

Dates	Manifestations	Lieu
Du 6 au 10	Création d'un conte musical (Carrefour Jeunesse)	Centre socio culturel

Septembre

Dates	Manifestations	Lieu
Mercredi 5	Collecte de sang (Donneurs de sang)	Salle des fêtes
Samedi 8	Bourse multicollecteurs (Cercle des collectionneurs)	Salle de réception
Samedi 29	Fête à la baignade	Salle des fêtes
Dimanche 30	(soirée et loto)	

Bibliothèque

(1^{er} étage de la salle des fêtes)

Horaires de la bibliothèque :

- ⇒ Mercredi de 8h30 à 12h00
- ⇒ Samedi de 8h30 à 12h00

Téléphone : 03.82.20.96.63

Fermetures estivales :

Mercredi 25 juillet, samedi 28 juillet

Mercredi 01 août, samedi 04 août



Virginie Muller, responsable de la bibliothèque